



COMPTE RENDU POUR AFFICHAGE DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichage le 20 juillet 2021

JEUDI 1^{er} JUILLET 2021 à 20h30

L'an deux mil vingt et un, le premier juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de CHÉMÉRÉ LE ROI, légalement convoqués le 28 juin conformément aux articles L.2121-10 et L2122-8 se sont réunis à la salle multi-activités sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc LANDELLE, Maire de CHEMERE LE ROI.

Étaient présents : M.Mmes les conseillers municipaux :

LANDELLE Jean-Luc - LEROY Michel - GUILLOIS Véronique – HENRY Catherine -
RÉVEILLE Loïc - GUIBOUT Audrey – HUET Esteban - BARADU Philippe - BERAIL Philippe

Absents excusés : LECHANTEUX Valérie (pouvoir donné à HENRY Catherine) – CORBEAU Aline (pouvoir donné à LANDELLE Jean-Luc)

Secrétaire de séance : LEROY Michel

Membres convoqués : 11

Membres présents : 9

Membres votants : 11 (dont 2 pouvoirs)

Voici l'ordre du jour :

- Vente de l'immeuble sis 2 rue du Rocher

VENTE DE L'IMMEUBLE SIS 2 rue du Rocher

M. le Maire fait part au conseil d'une nouvelle proposition par l'intermédiaire de l'agent immobilier de SAFTI de l'association AESC à 169 000 euros en date du 28 juin 2021.

A cette occasion, il est évoqué par plusieurs élus leur étonnement d'avoir reçu un courrier dans leurs boîtes aux lettres personnelles par l'Association Éducative Saint CENERE. L'ensemble s'est accordé sur le fait que toute correspondance concernant les affaires communales à destination des élus doit être adressé à l'adresse postale de la mairie.

Concernant la dernière offre déposée, le conseil ayant statué lors de la réunion du 23 juin 2021 le retrait de la vente de l'immeuble 2 rue du Rocher dans le cadre d'un projet communal. Les élus ont confirmé ce jour la décision prise.

Fait à Chéméré-le-Roi, le 20 Juillet 2021

Le Maire,
Jean-Luc LANDELLE